VENTE POUR TAXES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième district, Paroisse d'Orléans. No 2464 rue Magnolia.

Nlle-Orléans, 12 juin 1902.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de ladite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 12 juillet 1902, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes nécessaires dans les années 1900 et 1901, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31me jour de décembre 1900 et du 31me jour de décembre 1901, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final avec tous les dépens.

Les noms desdits délinquants pour taxes, le montant des taxes dues par chacun sur l'assessment de ladite année, et la propriété foncière assessée à chacun devant être offerte en vente, est comme suit, à savoir:—

APKEN, WM A.—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $12 00
Taxe de levée, district d'Orléans 2 00
Total $14 00

1 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Water, Lorde Philip et Bienville, désigné comme lot no 8, dans l'Ilet No 4, mesurant 31 pieds de face à la rue Water sur 90 pieds de profondeur.

APKEN, WILLIAM—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $0 90
Taxe de levée, district d'Orléans 15
Total ..... $ 1 05

2 Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Frieur, Première, Johnson et Deuxième, désignée comme lot nos 3 à 9, dans l'Ilet no 436, mesurant 217 pieds de face à la rue Première sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

BAUDEAN A.—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $4 80
Taxe de levée, district d'Orléans 80
Total $5 60

3 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Water, Levée, Adèle et Josephine, désigné comme lot G dans l'Ilet No 1, mesurant 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 83 pieds de profondeur sur une ligne et 45 pieds sur l'autre et formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Josephine.

CAREY, JULIA L., maintenant femme de HY REGNIER—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $0 90
Taxe de levée, district d'Orléans 15
Total ..... $ 1 05

7 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Frieur, Première, Johnson et Deuxième, désignés comme lots Nos 10 et 11 dans l'Ilet no 435, mesurant 50 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Deuxième sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

CHRISTIE, Mme ELLEN—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $8 40
Taxe de levée, district d'Orléans 1 40
Total $9 80

8 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Magnolia, Quatrième et Troisième, désigné comme parties des lots nos 12 à 14 dans l'Ilet no 130, mesurant 25 pieds de face à la rue Quatrième sur 96 pieds de profondeur.

CURTIUS, Mlle CAROLINE E. et als—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $30 00
Taxe de levée, district d'Orléans 5 00
Total $35 00

11 Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Camp, Philip et Première, désignée comme lot F, H, G, dans l'Ilet No 147 mesurant 59 pieds 6 pouces de face à la rue Première sur 104 pieds de profondeur.

ELLERMAN, ALBERT H. W.—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $21 00
Taxe de levée, district d'Orléans 3 50
Total $24 50

15 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Toledano et Pleasant, Sixième, désigné comme lot C dans l'Ilet no 159, mesurant 56 pieds de face à la rue Toledano sur 93 pieds 4 pouces de profondeur sur une ligne et 94 pieds sur l'autre.

FINNERTY, MARY E.—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $6 60
Taxe de levée, district d'Orléans 1 10
Total $7 70

21 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Kerwerat ou St Denis, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No 22 dans l'Ilet No 273, mesurant 25 pieds de face à la rue Deuxième sur 119 pieds 8 pouces de profondeur.

FRYE, G. W.—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $12 00
Taxe de levée, district d'Orléans 2 00
Total $14 00

23 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Levée, Roncesvaux, Adèle et St André, désigné comme lot no 61 dans l'Ilet no 32, mesurant 65 pieds de face à la rue St André sur 134 pieds 10 pouces de profondeur.

HERSBERGER, JOSEPH F.
Taxe d'Etat de 1901 ..... $2 70
Taxe de levée, district d'Orléans 45
Total $3 15

28 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Sud Robertson, Magnolia, Washington et Quatrième, désigné comme lot no — dans l'Ilet No 365, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue Magnolia sur 98 pieds de profondeur.

HOFFMAN, CHARLES G—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $24 00
Taxe de levée, district d'Orléans 4 00
Total $28 00

30 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytanée, St Charles, Ste Marie et St André, désigné comme lot no 26 dans l'Ilet no 208 mesurant 30 pieds de face à la rue St Charles, sur 120 pieds de profondeur.

HOSEY Mme M.—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $12 00
Taxe de levée, district d'Orléans 2 00
Total $14 00

31 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Annunciation, Laurel, Washington et Quatrième, désigné comme lot A, dans l'Ilet No 99, mesurant 41 pieds de face à la rue Quatrième sur 116 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Quatrième et Laurel.

HOENGER, Mme LOUISA—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $15 00
Taxe de levée, district d'Orléans 2 50
Total $17 50

32 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Kerwerat ou St Denis, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No 2 dans l'Ilet No. 261, mesurant 31 pieds 2 pouces de face à la rue Deuxième sur 102 pieds de profondeur.

LYNCH, ELIZABETH—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans 40
Total $2 80

33 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Sud, Liberté, Howard, Jackson et Philip, désigné comme lot no 6 dans l'Ilet no 326, mesurant 30 pieds de face à la rue Howard sur 123 pieds de profondeur.

McGINNIS, JOHN et als.—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $12 00
Taxe de levée district d'Orléans 2 00
Total $14 00

44 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Annunciation, Laurel, Première et Philip, désigné comme partie du lot No 225 dans l'Ilet No 99, mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Annunciation sur 120 pieds 3 pouces de profondeur.

NEGROTTO, Succession D. Sr.—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $2 10
Taxe de levée district d'Orléans 35
Total $2 45

46 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Troisième et Quatrième, désigné comme lot F dans l'Ilet no 404, mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Willow sur 74 pieds 10 pouces de profondeur;

STAUB, JOSEPH et ELLA—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $14 40
Taxe de levée, district d'Orléans 2 40
Total $16 80

53 Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, St André et Josephine, désignée comme lots nos 15 et 16 dans l'Ilet no 107, mesurant 62 pieds de face à la rue Laurel sur 160 pieds de profondeur.

SEBASTIAN, WALTER J.—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $12 60
Taxe de levée, district d'Orléans 2 10
Total $14 70

54 Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St Thomas, Chippewa, St André et Ste Marie, désigné comme lot no 27 et 28 dans l'Ilet No 68, mesurant 47 pieds 8 pouces de face à la rue Ste Marie sur 129 pieds 10 pouces de profondeur sur une ligne, de côté sur 130 pieds de l'autre.

SCHMIDT, REINKE G.—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans 40
Total $2 80

55 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Levée, Roncesvaux, Josephine et Adèle, désigné comme lot No 1 dans l'Ilet No 31, mesurant 31 pieds de face à la rue Adèle sur 150 pieds 10 pouces de profondeur.

WEGMAN, PETER—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $8 00
Taxe de levée, district d'Orléans 1 50
Total $10 50

56 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St Thomas, Chippewa, St Marie et Félicité, désigné comme lot no 4 dans l'Ilet no 68, mesurant 31 pieds de face à la rue Félicité sur 137 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 137 pieds sur l'autre.

WEIS, JOHN JOSEPH—
Taxe d'Etat de 1900 ..... $2 00
Taxe de levée, district d'Orléans 50
Total $2 50

57 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Première et Deuxième, désigné comme lot I dans l'Ilet no 379, mesurant 14 pieds de face à la rue Clara sur 96 pieds 4 pouces de profondeur.

WEIS, JOHN JOSEPH—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $2 00
Taxe de levée, district d'Orléans 50
Total $2 50

58 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Première et Deuxième, désigné comme lot I dans l'Ilet no 379, mesurant 14 pieds de face à la rue Clara sur 96 pieds 4 pouces de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et les dépens dus par ledit débiteur. La vente se fera sans estimation, en comptant, contre monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

ROBT. EWING,
Collecteur de Taxes d'Etat, pour le Quatrième District, Paroisse d'Orléans.
12 juin—12 19 26—juil 3 10 12

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Quatrième District.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, Du 4me District, paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 12 juin 1902.

Conformément à la section 63, de l'acte 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le Quatrième District, paroisse d'Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes des années 1900 et 1901, que j'en commencerai la vente, à la porte de la Cour, le SAMEDI, 12 juillet 1902, à 11 heures A. M. et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, et continueront à l'être, conformément à la loi préparatoire à la dite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de vente pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

ROBT. EWING,
Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième District, Paroisse d'Orléans, Lse.
12 juin—12 19 26—juil 3 10 12

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph A. Abadie,

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 68,077—Division B—Attendu que George Abadie a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feu Joseph A. Abadie, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à produire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS O'NEILL, Greffier.—A. E. & O. S. Livaudais, avocats.
29 juin—29—juil 3 6

Succession de Bertrand Astugues.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 68,552—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Veuve Bertrand Astugues, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les frais distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'NEILL, Greffier.—P. L. Fourchy, avocat.
27 juin—27—juil 1 6

VENTES A L'ENCAN

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Johannette Eurending.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C. — No 67,081 — Par ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. John St Paul, juge, daté et signé le 17 juin 1902, et à nous adressé pour procéder, ce vendredi SAMEDI, le 5 juillet à 11 heures A. M., à la Bourse des Curtis, 629 rue Gravier.

Un lot de meubles et effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs.
25 juin—25 30—juil 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 8 JUILLET 1902

PROCÈS POUR PARTAGE

Mme J. G. Vogel vs Chas W. Hugo, exécuteur testamentaire de Mme E. Ehrensing.

No 67,149—Cour Civile de District—Div. C

CETTE PROPRIETE DE VALEUR,

Nos 3103 et 3115-17 rue Celisée.

Par Curtis & Gallagher, Encanteurs, No 846 rue Commune—MARDI, le 8 juillet 1902, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé le 5 juin par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 15 et 16 dans l'Ilet No 90, borné par les rues Hutchins, Pleasantine, (maintenant Celiste), Prytanée, et la ligne du Faubourg Delachaise (maintenant rue Harmonie). Les dits lots mesurant chacun trente et un (31) pieds de face à la rue Hutchins sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No Quatorze formant l'encoignure des rues Hutchins et Pleasantine (maintenant Celiste).

Termes et conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902.

Acte de vente par devant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs,
No 846 rue Commune.
Emile Pomes et Fred Adolph, avocats.
6 juin—6 8 15 22 29—juil 6 8

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etablissement d'affaires et résidence à deux étages,

A l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chippewa.

Occupé depuis des années comme une épicerie et buvette.

Le joli cottage simple, No 318 rue Fern Levée, sur un extra grand lot de terre.

Succession d'Elizabeth Martin.

No 67,662—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

IL SERA vendu à l'enchère publique MARDI, le 22 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Par Jas A. Brennan, Encanteur—Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 19 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée la ci-après décrite propriété à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations dans le Sixième District dans l'Ilet borné par la rue Chippewa, l'avenue de la Louisiane, les rues Tchoupitoulas et Tchoupitoulas, et mesurant, en mesure américaine, trente (30') pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt huit (128') pieds de profondeur et façade sur la rue Chippewa, formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chippewa.

Les améliorations comprennent la résidence à deux étages, en bonne santé et bien construite et établissement d'affaires, maintenant occupée, et elle a été pendant plusieurs années comme une épicerie et buvette, et contenant douze chambres bien aérées et portant les numéros municipaux 625 et 627 de l'avenue de la Louisiane et rapportant un revenu de $25 par mois à un bon locataire payant.

2° Une portion de terre dans le Septième District avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans l'Ilet No 49 borné par les rues Levée, Fern, Hope et Commerciale, le dit lot formant l'encoignure des rues Fern et Levée, étant connu comme lot No 1 et mesurant d'après un plan de W. H. Williams, voyer, cinquante deux (52') pieds, six (6") pouces et cinq (5") lignes sur une ligne courant parallèle de la rue Levée sur cent cinquante neuf (159') pieds de profondeur et façade à rue Fern, sur cent quatorze (114') pieds huit (8") pouces et quatre (4") lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot 2 sur le dit plan. Les améliorations sont un joli cottage simple portant le numéro municipal 318 rue Fern, contenant 4 chambres et loué au taux de $8 par mois.

Conditions—La moitié comptant; la balance payable en douze mois de la date de l'adjudication; la portion de crédit du prix devant être en un billet ou billets portant huit pour cent d'intérêt par an dû à la date de l'adjudication, garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1902 devant être payées par les acquéreurs, un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente; acte de vente par devant Edwin H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

21 juin—21 22 29—juil 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DOUBLE,

724 et 726 avenue Elmire, Algier,

A proximité de ferries (bateaux passeurs) marchés églises et écoles.

Successions de Sarah Marshall et d'Isaac Marshall, consolidées.

Nos 67,727 et 67 661—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

IL SERA vendu à l'enchère publique MARDI le 22 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

Par Jas A. Brennan, Encanteur — Bureau 630 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 18 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné comme lot No 12 de l'Ilet No 22 maintenant No 128, lequel est borné par les rues Elmire, Opelousas, autrefois Market, les avenues Pacifique et Russell, autrefois rue Jackson; ledit lot mesurant trente (30') pieds de face à la rue Elmire sur cent vingt trois (123') pieds huit (8") pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 724 et 726 rue Elmire

Conditions—Une moitié comptant, la balance en douze mois, avec hoir pour crut d'intérêt par an de la date de l'adjudication; le billet pour la portion de crédit du prix devant être garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1902 devant être payées par les acquéreurs, un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente; acte de vente par devant Edwin H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

21 juin—21 22 29—juil 6 13 20 22

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Mme Mary M. Grois vs A. John Solari et als.

No 67,587—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Macon & Kernaghan—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 31 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 juin 1902, et d'un jugement rendu le 18 juin 1902 enregistré le 24 juin 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et en vertu d'un ordre daté le 28 avril 1902, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans la succession de Mme A. M. Solari, No 61,794 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La magnifique propriété commerciale, remarquablement située, comprenant les trois splendidement construites et imposantes magasins, bâtisses à hareaux et hôtel combiné en briques, à quatre et trois étages, Nos 201, 202, 203, 207 et 209 rue Royale, et Nos 704, 705, 707, 709, 711, 713 et 715 rue Dauphine et formant l'encoignure nord-ouest des rues Royale et Dauphine, un des mieux et plus favorablement connus en cette ville.

Le terrain sur lequel les susdites bâtisses et améliorations sont construites comprend quelques certaines lots, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Dauphine et Bienville, mesurant ensemble, plus ou moins, 74 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Royale, 75 pieds de largeur sur la ligne du fond, sur 127 pieds 11 pouces de profondeur et façade sur la rue Dauphine, et 127 pieds 10 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté du côté de la rue Bienville. Le terrain est spécialement décrit comme suit:

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre situé dans le susdit district et ilet mesurant, d'après un devis par J. A. D'Hémécourt, dépositaire voyer de ville, daté le 20 février 1872, annexé pour référence à un acte de vente ci-dessus devant C. T. Soulet, notaire, le 1er mars 1872, 50 pieds de face à la rue Royale sur 60 pieds 4 pouces de profondeur et façade sur la rue Dauphine et entre lignes parallèles.

Deuxièmement—Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet et contigu au morceau ou portion de terre ci-dessus premièrement décrit, mesurant 24 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Royale sur 60 pieds 3 pouces de profondeur.

Troisièmement—Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le même district et ilet, et contigu dans le fond aux ci-dessus premièrement et deuxièmement décrits morceaux ou portions de terre et lot de terre, désigné par la lettre G, sur un devis par Louis Pilié, ancien voyer de ville, daté le 27 mai 1843, annexé à un acte de vente par devant John Bonderangel, ancien notaire, le 3 juin 1843, d'après lequel ledit morceau ou portion de terre mesure 67 pieds 7 pouces de face à la rue Dauphine, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 75 pieds entre lignes parallèles; lesdites mesures étant toutes plus ou moins.

Cette propriété est à un ilet de la rue Canal et à part de la rue Canal est l'encoignure la plus marquante en cette ville. Des fortunes ont été faites non seulement dans le voisinage, mais par la propriété, par quelques-uns de nos plus grands marchands, donnant une force en valeurs sans supérieure. Les améliorations nouvellement achevées et en voie de construction dans le voisinage démontre combien la propriété en cet endroit est enviable comme placement. L'Hôtel Commercial d'un côté et l'Hôtel Falscher de l'autre sont des exemples prouvant combien ils sont recherchés par les capitalistes dans ce voisinage. L'emplacement de maisons de commerce telles que celles de MM. Labacher & Co, Solari W. G. Tebault, Montéléone, Maloney, Fink et autres garantit cette stabilité laquelle est une des plus essentielles et désirables dans le commerce comme placement.

Comme location le marchand y trouvera un commerce augmentant et fixe; le résultat de l'immense trafic qui glissant à chaque heure du jour. En dehors de quelques lots de la rue du Canal il n'existe pas un autre ilet sur lequel le trafic est aussi grand. Comme placement le capitaliste trouvera sécurité, augmentation en valeur et bon rapport; ne laissant rien à désirer, soit pour le marchand ou le capitaliste.

Il est exclusivement recommandé à ceux qui désirent un placement d'affaires lucratives ou un placement par excellence. La propriété ci-dessus décrite se loue par mois aux taux de $5,880 par an. L'acquéreur peut en prendre possession le 30 septembre 1902, s'il le désire.

2° Cinq certains lots de terre, contigus, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, (ou Levée), Water, Berapard et Première, mesurant ensemble 127 pieds 10 pouces et 1 1/3 de ligne de face à la rue Tchoupitoulas et 136 pieds 6 pouces et 7 2/3 lignes de face à la rue Water sur 90 pieds plus ou moins de profondeur et façade sur la rue Berapard, et 86 pieds 3 pouces et 4 4/5 ligne de profondeur sur le côté supérieur le plus près de la rue Première, donnant une étendue superficielle de 11,600 pieds. Lesdits lots sont spécialement décrits comme suit: Deux susdits lots sont désignés par les Nos 5 (ou 12), 6 (ou 13) sur un devis marqué E, annexé à un procès verbal de l'encanteur Un dessiné lots est désigné par le No 5 sur un plan par M. Harrison, voyer, le 27 juin 1851, et par le No 11 sur la mappe de cette ville et deux dessiné lots sont désignés par le No 4 sur un plan dressé par M. Harrison, voyer, daté le 22 juin 1850, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire, et par le No 3 sur un plan de subdivision des lots Nos 1, 2, 3 et 4 par M. Harrison, voyer, le 27 juin 1851, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire. Les dits lots mesurant comme suit, à savoir: Les lots Nos 5 (ou 12) et 6 (ou 13) mesurant chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas. Le lot No 5 (ou 12) mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Water sur une profondeur de 88 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Première le divisant du lot No 5 (ou 11), 89 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6 (ou 13) lequel dit lot No 6 (ou 13) a une façade de 31 pieds 6 pouces 7 lignes à la rue Water sur une profondeur et façade sur la rue Berapard de 90 pieds; le tout plus ou moins. Ledit lot No 6 (ou 13) formant l'encoignure des rues Water, Berapard et Tchoupitoulas. Les lots Nos 5 (ou 11) et No 6 mesurant chacun environ 31 pieds de face à la rue Water, 23 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, par les profondeurs suivantes: Le lot No 5 (ou 11) 88 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus près de la rue Berapard, le séparant du lot No 5 (ou 12), et 87 pieds 7 pouces et 3 3/5 lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 4 lequel dit lot No 4 a une profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Première le séparant du lot No 3 de 86 pieds 11 pouces et 5 4/5 lignes. Le lot No 3 mesurant 25 pieds 5 2/3 pouces de face à la rue Water, 23 pieds 6 pouces et 1 1/3 lignes, de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 86 pieds 11 pouces, et 5 4/5 ligne sur la ligne le séparant du lot No 4 sur une profondeur de 86 pieds 3 pouces, et 4 4/5 lignes sur la ligne de côté supérieur la plus près de la rue Première étant la même plus ou moins.

3° Trois certains lots de terre contigus situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas (ou Levée), Water, Première et Berapard, mesurant ensemble 71 pieds 7 pouces et 2 1/3 ligne de face à la rue Water, 71 pieds 1 pouce et 1 1/3 ligne de face à la rue Tchoupitoulas sur 85 pieds 7 pouces et 2 2/5 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Berapard et 97 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Première, donnant une étendue superficielle d'environ 6,400 pieds. Les susdits lots sont décrits spécialement comme suit: Un dessiné lots est désigné par le No 1 sur un plan par M. Harrison, voyer, le 27 juin 1851 et par le No 8 sur la carte de cette ville, et deux dessiné lots sont désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan par B. Salasson, voyer, le 10 mars 1852, et connus comme les lots Nos 6 et 7 sur la carte de cette ville. Lesdits lots mesurant comme suit, à savoir: Le lot 1 (ou 8) mesurant 25 pieds 5 pouces et 2 1/3 ligne de face à la rue Water, 23 pieds 6 pouces et 1 1/3 ligne de face à la rue Tchoupitoulas, 85 pieds 7 pouces et 2 2/5 lignes sur la ligne de côté la plus de la rue Berapard, 86 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne supérieure à plus près de la rue Première, le divisant du terrain No 1 (ou 6). Les terrains Nos 1 (ou 8) et 2 (ou 7) mesurant chacun 23 pieds 1 pouce de façade à la rue Water, 23 pieds 2 pouces et 4 lignes de façade à la rue Tchoupitoulas, sur les profondeurs suivantes: Le lot No 5 (ou 11) 88 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus près de la rue Berapard, le séparant du lot No 5 (ou 12), et 87 pieds 7 pouces et 3 3/5 lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 4 lequel dit lot No 4 a une profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Première le séparant du lot No 3 de 86 pieds 11 pouces et 5 4/5 lignes. Le lot No 3 mesurant 25 pieds 5 2/3 pouces de face à la rue Water, 23 pieds 6 pouces et 1 1/3 lignes, de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 86 pieds 11 pouces, et 5 4/5 ligne sur la ligne le séparant du lot No 4 sur une profondeur de 86 pieds 3 pouces, et 4 4/5 lignes sur la ligne de côté supérieur la plus près de la rue Première étant la même plus ou moins.

3° Trois certains lots de terre contigus situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas (ou Levée), Water, Première et Berapard, mesurant ensemble 71 pieds 7 pouces et 2 1/3 ligne de face à la rue Water, 71 pieds 1 pouce et 1 1/3 ligne de face à la rue Tchoupitoulas sur 85 pieds 7 pouces et 2 2/5 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Berapard et 97 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Première, donnant une étendue superficielle d'environ 6,400 pieds. Les susdits lots sont décrits spécialement comme suit: Un dessiné lots est désigné par le No 1 sur un plan par M. Harrison, voyer, le 27 juin 1851 et par le No 8 sur la carte de cette ville, et deux dessiné lots sont désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan par B. Salasson, voyer, le 10 mars 1852, et connus comme les lots Nos 6 et 7 sur la carte de cette ville. Lesdits lots mesurant comme suit, à savoir: Le lot 1 (ou 8) mesurant 25 pieds 5 pouces et 2 1/3 ligne de face à la rue Water, 23 pieds 6 pouces et 1 1/3 ligne de face à la rue Tchoupitoulas, 85 pieds 7 pouces et 2 2/5 lignes sur la ligne de côté la plus de la rue Berapard, 86 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne supérieure à plus près de la rue Première, le divisant du terrain No 1 (ou 6). Les terrains Nos 1 (ou 8) et 2 (ou 7) mesurant chacun 23 pieds 1 pouce de façade à la rue Water, 23 pieds 2 pouces et 4 lignes de façade à la rue Tchoupitoulas, sur les profondeurs suivantes: Le lot No 5 (ou 11) 88 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus près de la rue Berapard, le séparant du lot No 5 (ou 12), et 87 pieds 7 pouces et 3 3/5 lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 4 lequel dit lot No 4 a une profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Première le séparant du lot No 3 de 86 pieds 11 pouces et 5 4/5 lignes. Le lot No 3 mesurant 25 pieds 5 2/3 pouces de face à la rue Water, 23 pieds 6 pouces et 1 1/3 lignes, de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 86 pieds 11 pouces, et 5 4/5 ligne sur la ligne le séparant du lot No 4 sur une profondeur de 86 pieds 3 pouces, et 4 4/5 lignes sur la ligne de côté supérieur la plus près de la rue Première étant la même plus ou moins.

3° Trois certains lots de terre contigus situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas (ou Levée), Water, Première et Berapard, mesurant ensemble